

Le 4 janvier 2024,
Le Président de la Communauté de
communes du Pays de Château-Gontier
à

Courrier arrivé le
10 JAN, 2024
Commune de DAON

Mairie de Daon
Madame le Maire
8, Place Chanoine Raimbault
53200 DAON

Ref. : (CCPCG / 2024 / 7)

Objet : Elaboration de la Carte communale

Madame Le Maire, *Chère Catherine,*

Pour faire suite à votre courrier daté du 11 décembre 2023 nous faisant part de vos interrogations sur la suite à donner à la procédure d'élaboration de la carte communale en cours, nous souhaitons vous faire part des décisions qui ont pu être actées et des pistes projetées.

Comme nous vous l'avons précisé, l'ensemble foncier s'inscrivant dans la continuité du camping et de l'aire de camping-car propriété de la communauté de communes présente un enjeu majeur pour le développement touristique et de loisirs de notre territoire dans les prochaines années.

Pour nous assurer qu'aucun élément ne pourrait contraindre le déploiement d'un projet sur ce site à terme, nous avons fait procéder à des investigations complémentaires de manière à vérifier, à minima, la non présence de zones humides. Ces dernières, réalisées par le Cabinet DM'EAU, ont permis de relever la présence d'une zone humide dont l'ampleur reste néanmoins limitée et ne remet en cause ni l'intérêt, ni les projets qui pourraient être envisagés sur le site.

Nous allons donc maintenant pouvoir approfondir les réflexions sur les projets qui pourraient être déployés sur ce site en bordure de Mayenne.

Pour éviter de vous retarder dans le déroulement de votre procédure, nous vous proposons de maintenir le projet tel que vous l'aviez défini sans identifier de zonage particulier pour les terrains communautaires, et de lancer l'enquête publique.

L'intégration des projets retenus sera réalisée lors de la mise en comptabilité de votre document d'urbanisme une fois la révision du SCOT approuvée, soit à horizon 2027-2028.

Enfin, concernant la cession de la parcelle cadastrée D0751, vous comprendrez que tant que nous n'avons pas défini et arrêté un projet précis pour cet ensemble, il apparaît délicat de vous céder, même une partie de cette parcelle.

Je reste, avec mes services, à votre disposition pour répondre aux compléments d'informations que vous jugeriez utiles.

Je vous prie de croire, Madame Le Maire, à l'expression de mes sincères salutations.

Philippe Henry
Le Président,
Monsieur Philippe HENRY

